

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE:

Saab 9-3 (Break) (2005-2011)

N° de cat. S-017

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **S-017** est destiné à tracter des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec le marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **S-017** peut être utilisé et exploiter par un voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **S-017** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: S-017 A50-X E20 55R-01 3793 D = 9,0 kN S = 75 kg R = 1600 kg	Le dispositif d'attelage à boule La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.
---	--

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **S-017** consiste en éléments suivants :

- | | |
|------------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage (ACS-2008) | - 1 pièce |
| 3. Prise de la boule (ACS) | - 1 pièce |
| 4. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 5. Plat | - 2 pièces |
| 6. Rondelle spéciale Ø30/ Ø10, 5x3 | - 2 pièces |
| 7. Vis M10x30 | - 2 pièces |
| 8. Vis M10x40 | - 4 pièces |
| 9. Vis M12x25 | - 4 pièces |
| 10. Rondelle élastique Ø10,2 | - 6 pièces |
| 11. Rondelle élastique Ø12,2 | - 4 pièces |
| 12. Rondelle ronde Ø10,5 | - 4 pièces |
| 13. Rondelle ronde Ø 13,0 | - 4 pièces |
| 14. Écrou M10 | - 2 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **S-017**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule nécessite **le démontage et la coupure** du pare-chocs arrière.
2. Démontez le pare-chocs arrière.
3. Mettre la poutre (1) au côté inférieur du renforcement en métal et au plancher et visser à l'aide des vis M10x40 (8) avec des plats (5), des rondelles rondes Ø10,5 (12), des rondelles élastiques Ø10,2 (10) et des écrous M10 (14) et visser à l'aide des vis M10x30 (7) avec des rondelles élastiques Ø10,2 (10) et des rondelles Ø30/Ø10,5x3 (6).
4. Effectuer la coupure dans la partie du fond du pare-chocs selon le dessin n°1.
5. Monter le pare-chocs à la voiture.

6. À la poutre (1) visser la prise de la boule (3) et le support de la prise électrique (4) à l'aide des vis M12x25 (9) avec des rondelles rondes Ø13,0 (13) et des rondelles élastiques Ø12,2 (11).
7. Fixer la boule (2) à la prise de la boule (3) selon l'instruction ci-jointe.

Attention :

Une boule d'attelage (2) à la construction différente que celle donnée dans cette instruction, pourrait être montée à la poutre principale (1), à condition que :

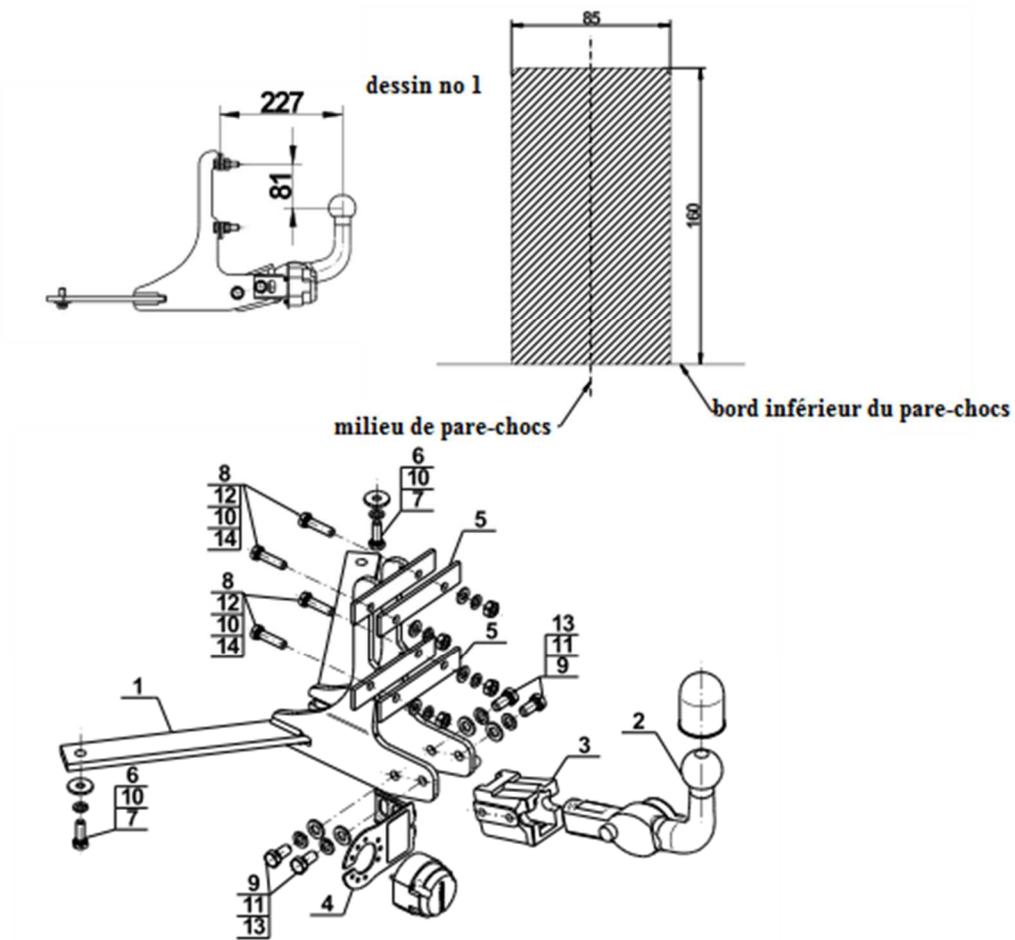
1. La boule appliquée ait une plaque signalétique avec le numéro d'homologation.
2. Les paramètres de D et S aient la valeur plus grande ou égale que la valeur de la poutre (1).
3. La position du centre de la boule soit en accord avec le dessin.

La mise en pratique de cette instruction assure le montage et l'exploitation correcte de l'attelage à boule S-017

Après le montage du dispositif d'attelage à boule **S-017**, il faut obtenir l'inscription dans **le certificat d'immatriculation de véhicule**.

ATTENTION : Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **S-017** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DU MONTAGE :



ATTENTION :

Le faisceau électrique n'est pas inclus dans le prix.

N° de cat. S-017